

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	5 <sup>ème</sup>
Nom de site	PONT_DE_TOLBIAC_TER	Numéro	23322U37-22
Adresse du site	20 boulevard de l'Hôpital	Hauteur	R+8 (27.80m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations/comm erce
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz pour la 4G et 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts ; suppression de la 3G (2100)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2019
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	16/08/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	16/09/2023

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à modifier un relais sur la terrasse de l'immeuble 20 boulevard de l'Hôpital dans le 5e arrondissement de Paris.		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement des 2 antennes existantes émettant sur les fréquences 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (3G/4G) par 2 antennes à faisceau fixe qui émettront sur 700MHz (ajout pour la 4G), 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz (3G/4G), et 2 antennes à faisceau orientable qui émettront sur 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 50° et 170°		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 6,80m et 7,80m des antennes Édicule à 2.34m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	2G/3G/4G : 50° < 1V/m ; 170° < 1V/m 5G : 50° < 1V/m ; 170° < 1V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	30.65m pour les faisceaux fixes 31.18m pour les faisceaux orientables		

#### Incidence visuelle

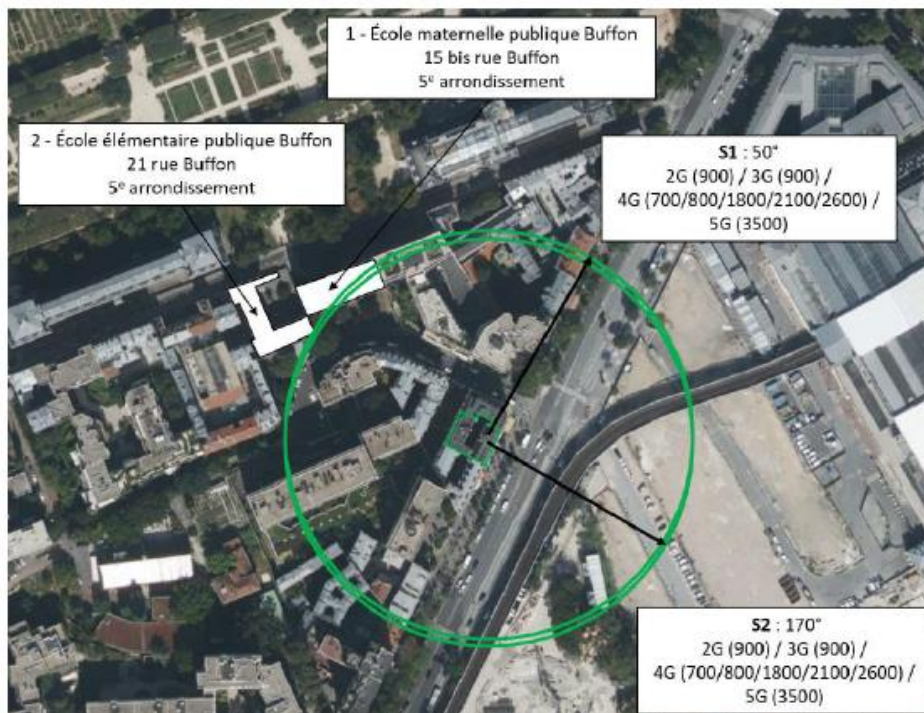
Description des antennes et intégration paysagère	Les nouvelles antennes seront installées sur un mât en lieu et place des anciennes antennes initialement intégrées dans une fausse cheminée
Zone technique	Un coffret technique et des modules seront installés contre l'édicule, à proximité des antennes

**Date :**

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

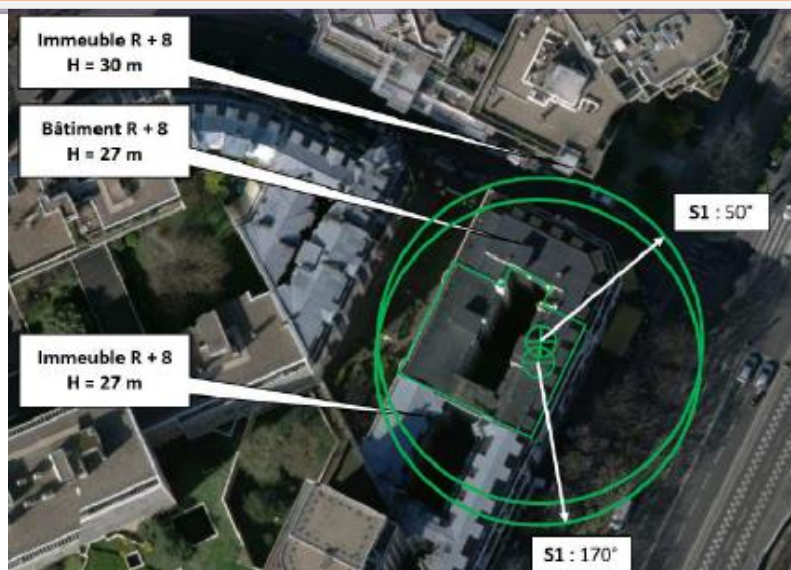
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	--

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
École maternelle publique Buffon Enseignement primaire	15 bis rue Buffon, 75005 Paris	24	Non	102.63	< 1.00
École élémentaire publique Buffon Enseignement primaire	21 rue Buffon, 75005 Paris	18	Non	98.86	< 1.00

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 2G/3G/4G Faisceau fixe

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 50°	Azimut 170°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	25.50	25.50

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 50, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 50°	Azimut 170°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	28.50	25.50

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 170, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



**Vue des Antennes Avant/Après**

AVANT



APRES



**Vue des Azimuts**

Azimuth 50°



Azimuth 170°

